Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **1 (1882)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Revers. En quatre lignes : ABBAYE ‖ DU ‖ — • LOCLE • — ‖ 1844.
Etain, diamètre 23 millimètres ; poids 3,7 grammes.

N° 4.

Droit. La croix fédérale rayonnante sommant le mot MOUSQUETAIRES gravé en demi-cercle.

Au dessus *une foi* et le mot LOCLE.

Revers. Une cible brochant sur quatre drapeaux et deux carabines posées en sautoir, le tout orné de palmes et de branches d'olivier.

Au dessus de la cible et suspendu à un faisceau d'armes, le chapeau à deux plumes.

Une poire à poudre et une gibecière sont suspendues au centre de la cible. Devant celle-ci, divers instruments, une palette, un moule à balles et un maillet.

Cuivre, diamètre 23 millimètres ; poids 4,7 grammes.

N° 5.

Celui-ci n'est que le N° 4 ci-devant, mais *contrefrappé*, c'est-à-dire qu'il a été pratiqué une croix fédérale (à jour) de 4 millimètres pour chaque bras (soit d'un carré de 1 centimètre), au centre du jeton.

Cuivre, diamètre 23 millimètres ; poids 4,2 grammes.

Cette contremarque a servi à utiliser les jetons N° 4 pour un second tir ou une seconde période de la Société.

H.

Chronique

Nous apprenons par divers journaux français que la sous-commission du budget chargée d'étudier la transformation de la monnaie de billon, a émis un avis favorable à ce sujet. Il ne s'agit pas moins que de retirer de la circulation la jolie petite somme de *cinq cents millions de francs* de pièces de 1 et 2 sous répandus en France et dans ses colonnies, et de remplacer ce numéraire par des pièces décimales de *nickel* semblables à celles dont se servent la Belgique, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Brésil, le Pérou et *la Suisse.*

Le travail nécessité par cette opération sera exécuté par l'hôtel de la *Monnaie de Paris* et sa *succursale de Bordeaux* dont l'outillage est assez important pour suffir à cette immense transformation.

L'un des journaux que nous avons sous la main ajoute cette réflexion que nous ne saurions trop approuver :

« Le public applaudira à cette mesure qui nous débarrassera « d'une monnaie lourde et encombrante pour la remplacer par « les pièces de nickel qui sont légères, presque inaltérables à « l'air et que l'on peut manier en grande quantité, sans danger « d'empoisonnement et sans se salir les doigts. »

Le *Musée de Grenoble* a été victime d'un vol important de *médailles d'or* pendant la nuit du 25 au 26 Octobre passé.

Voici, d'après *le Temps* du 30 Septembre quelques détails que lui adresse son correspondant de cette ville :

« Les vitrines dévalisées sont au nombre de 35. Toutes ont « été ouvertes à l'aide de fausses clefs. 1911 médailles ont disparu, « parmi lesquelles il faut citer une médaille d'or, grand module, « frappée en 1735 en l'honneur de Patras. Ce Patras était un « administrateur français né à Grenoble, qui dut quitter le Dau- « phiné au moment de la révocation de l'Edit de Nantes. Il s'en- « gagea comme simple soldat en Hollande, puis, admis dans les « bureaux de la Compagnie des Indes, devint directeur du Ben- « gale, conseiller extraordinaire et enfin gouverneur général des « possessions (hollandaises) dans les Indes Orientales. »

Les médailles dérobées ont une valeur intrinsèque de près de 20,000 francs, mais termine *le Temps*, leur valeur réelle est inappréciable en raison de leur rareté.

Le *Numism. sphragistischer Anzeiger* de Hannovre parle de 80,000 francs.

Au sujet de la trouvaille de St-Cergues (Vaud) que nous signalions dans notre dernier fascicule (pag. 121) nous avons appris indirectement qu'à côté des pièces que nous signalions, il avait été trouvé une certaines quantité de pièces *suisses* parmi lesquelles on nous indique plusieurs *raretés,* entr'autres un magnifique écu (*thaler*) d'Uri, Schwitz et Unterwald (en commun) frappé à Bellinzone.

M. D... à Genève, qui a, dit-on, acheté ces piéces à un prix *très acceptable,* ne pourrait-il pas, puisqu'il s'occupe de Numismatique nous *communiquer* en pareil cas, ce qui intéresse toute une Société et de nombreux amateurs ? Des faits pareils seront toujours signalés par le *Bulletin.*